

ont maintenu des niveaux de production élevés au cours des années 70 en raison du regain d'activité dans le secteur de la construction résidentielle au Canada et aux États-Unis. Parmi ces dernières figuraient les scieries, les usines de contre-plaqué et de placages et un certain nombre d'industries fabriquant des produits minéraux non métalliques.

L'évolution de l'industrie de la construction a été particulièrement remarquable. Au milieu des années 60, il y a eu d'importantes injections de capitaux industriels, soit pour mettre sur pied des installations supplémentaires, soit pour accroître la capacité. Les industries qui venaient en tête à cet égard ont été celles des produits du charbon et du pétrole, des produits chimiques, des pâtes et papiers et de l'énergie électrique. Les dépenses consacrées aux équipements sociaux, notamment les hôpitaux et les établissements d'enseignement, ont également progressé. Les travaux commémoratifs du Centenaire du Canada et d'Expo 67 ont apporté un autre stimulant. Cependant, depuis 1967, la production de ce secteur a ralenti par suite du resserrement des conditions monétaires, de la hausse des coûts, de la décision prise à la mi-69 de différer les amortissements des projets d'immeubles commerciaux dans certaines régions, ainsi que des grèves de 1969, 1970, 1972 et 1974. La construction résidentielle est en général l'un des secteurs les plus inconstants de l'économie. Les facteurs démographiques pertinents ont indiqué l'existence d'une forte demande de logements. Toutefois, des conditions d'offre moins favorables, comme par exemple la rareté des fonds hypothécaires et la hausse des taux d'intérêt et des coûts de construction, ont eu de temps à autre des répercussions négatives sur la construction résidentielle, en particulier en 1966, au deuxième semestre de 1969 et au premier semestre de 1970. Les grèves de 1970, et dans une moindre mesure celles de 1972, ont aggravé la situation. Cependant, une quantité croissante de fonds hypothécaires privés et publics est apparue sur le marché à partir du deuxième semestre de 1970 et jusqu'au milieu de 1974. Cette impulsion a contribué à maintenir la croissance dans la construction et dans d'autres secteurs de l'économie. En 1974 et 1975, l'industrie de la construction a régressé, en particulier dans le secteur résidentiel, ce qui a ajouté à l'affaiblissement du produit intérieur réel.

Le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels a progressé de façon assez constante au cours de la dernière décennie; généralement insensible aux fluctuations à court terme, il a été de ce fait l'un des piliers de l'économie. Sont venus en tête depuis 1968 les services de santé et de bien-être, les services aux entreprises et les services divers. En 1970, 1974 et 1975, le taux d'accroissement de la production dans ce groupe a dépassé celui de la production globale de l'économie.

En résumé, la production globale a fortement augmenté entre la fin de 1970 et la fin de 1973, et a stagné en 1974 et 1975. Au niveau global, la demande intérieure s'est raffermie. La demande extérieure a également été très forte de 1971 à 1973, provoquant un accroissement rapide du volume des exportations de marchandises. De 1971 à 1973, les industries de biens ont été les éléments forts de l'économie. Cependant, en 1974 et 1975, le volume des exportations de marchandises a diminué, et ce sont les industries de services qui ont permis de maintenir la vigueur de l'économie.

### 21.2.2 Valeur ajoutée dans les industries de biens

Les données présentées dans cette section sont publiées dans le bulletin de Statistique Canada intitulé *Relevé de la production* (n° 61-202 au catalogue). Le champ d'observation du bulletin se limite aux industries de biens, et la production est évaluée en dollars courants, ce qui diffère des statistiques sur le produit intérieur réel qui portent sur toutes les activités économiques et mesurent la production courante en fonction des prix (en dollars) de l'année de base.

Les tableaux 21.12 et 21.13 donnent les statistiques de la production selon la «valeur ajoutée recensée», par province et par branche. On obtient la valeur ajoutée recensée en soustrayant le coût des consommations intermédiaires de la valeur brute de la production (déduction faite des taxes d'accise et autres taxes de